

# PAUSE COACHING U 13 MODE D'EMPLOI



Département Technique

#### **Présentation**

- La Fédération Française de Football a souhaité instaurer dans sa réforme de la pratique des U 12 & U 13, la mise en place d'un **temps coaching** sur l'ensemble des rencontres de la catégorie.
- Cette disposition est mise en place depuis la saison 2013/2014 sur l'ensemble des rencontres disputées sur le territoire national.

### **Objectif**

- Inciter les Educateurs à faire preuve de modération sur les conseils prodigués aux joueur(se)s U12 & U13 lors des rencontres qu'ils seront amenés à coacher tout au long de la saison.
- Endiguer les dérives des encadrants qui téléguident les joueurs ;
- Limitation des interventions des Educateurs au cours de la partie ;
- Optimisation des conseils donnés par les Educateurs : Uniquement des encouragements et des renforcements positifs relatifs aux tentatives et aux attitudes des enfants ;
- Intervention et conseils ciblés pendant les deux (2) minutes de la pause coaching.

## **Principe**

- A la moitié de chaque période de jeu, à l'issue d'un arrêt de jeu, l'arbitre officiel de la rencontre sifflera une pause coaching.
- Deux (2) pauses de deux (2) minutes seront donc sifflées aux alentours de la 15<sup>ème</sup> et de la 45<sup>ème</sup> minute de jeu.

• A l'issue des 2', l'arbitre officiel reprendra le jeu, consécutivement à l'arrêt de jeu précédent.

#### Rôle de l'Educateur

- Durant chaque pause (comme à la mi-temps), procéder au **remplacement des joueurs** officiant comme "**Arbitre-assistant**";
- Veiller au **respect des 50 % de temps de jeu minimum par joueur**, donc à faire tourner les remplaçants ;
- Rappeler, de manière concise, les **consignes individuelles, objectifs, principes de jeu collectif**... à ses joueurs si besoin il y a.
- Permettre la réhydratation des joueurs en cas de forte chaleur ;
- Enfin, respecter les 2' de temps de pause, sans grappiller de temps supplémentaire.

